

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
RÉDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Asirfendi Cad Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le 8 mars 1915, à minuit...
Un petit bateau turc qui a vaincu le grande flotte anglaise

M. David Master, écrivain militaire anglais, a publié récemment un article qui a produit quelque sensation dans les milieux maritimes et qui était intitulé "Un petit bateau turc qui a vaincu les forces navales britanniques". Il s'agit, en l'occurrence, du sous-marin Nusrat. A ce propos, dans une "Lettre ouverte" que publie l'excellente revue "Deniz", M. M. Nail, rectifie quelques erreurs de détail de l'article de M. Master.

Le petit bateau dont vous parlez, le Nusrat, n'a pas été construit en 1872, en Angleterre, comme vous le dites, et n'a pas été vendu ensuite à la Turquie. Il a été commandé en 1912 par l'Empire Ottoman et il a été construit par les chantiers "Germania Werft", à Kiel. C'était un petit vapeur de 360 tonnes, équipé en sous-marin — en mine laque — comme vous dites. Ni il est arrivé d'Istanbul, sans être vu par personne, pour poser ses mines, ni il est reparté, également sans être vu par personne. Ceci dit, écoutez le récit que m'a fait le véritable héros de cette histoire, l'ancien capitaine de corvette de la marine ottomane, le capitaine Nazmi :

Vous savez que, pendant la guerre des Balkans, nous étions six ou sept camarades qui pilotions, à travers les champs de mines, les bateaux qui traquaient les Dardanelles. Après la paix, j'avais été nommé commandant de la section des torpilles à Canakkale. Je me trouvais donc là quand fut tiré le premier coup de canon de la grande guerre aux Dardanelles.

Malgré toute la résistance de nos petites batteries de la côte, l'ennemi était parvenu à ramasser toutes nos mines qui étaient disposées en lignes régulières hors du Détroit. Et plusieurs des "trawlers" affectés à ce service périrent ainsi. Grâce au travail de déblaiement, il devenait possible aux alliés de pénétrer à l'intérieur du Détroit et de prendre sous leur feu les batteries invisibles de l'extérieur.

Le 8 mars 1915, vers le soir, un soldat noir vint m'annoncer, à mon bateau, que le colonel Cevat bey, commandant de la place (aujourd'hui le général Cevat, membre du conseil supérieur de guerre), me mandait d'urgence. — Kaptan, me dit le colonel, la situation est grave et délicate. Je te confierai une lourde mission, dont dépend le salut de la patrie ; c'est une mission dont tu peux être à peu près sûr de ne pas revenir... Es-tu prêt ? — Je suis soldat, mon colonel... — Alors, écoute. Combien as-tu de torpilles ? — Il m'en reste 20.

L'ennemi entamera probablement demain le bombardement des batteries intérieures du Détroit. Tu appareilleras peu après minuit. Tu répandras tous les engins dont tu disposes, en zig-zag, devant Karanlik Liman jusqu'en face. Si puis Karanlik Liman jusqu'en face. Si tu es découvert par les navires de guerre ennemis et s'ils t'attaquent, les batteries de côté agiront conformément à tes instructions. Mais tâche de ne pas te faire voir. Haydi Kaptanım, Dieu t'aide !

Je convoquai, à mon tour, le commandant du Nusrat, feu Hakki et les officiers nécessaires et nous nous mîmes en marche. Nous évitions même qu'une seule étincelle s'échappât de notre cheminée traînant notre présence. Nous trahissions sans incident notre ligne de versées fixes dont nous connaissions la position exacte. Nous approchâmes de Kepez. Là, nous jetâmes l'ancre pour attendre minuit. L'heure fixée vint. Nous allâmes jusque par le travers d'Erenköy ; de là nous nous dirigeâmes vers la côte de Roumélie suivant une ligne serpentine et en jetant par-dessus bord notre carreau de mines. Tout à coup, un projecteur ennemi s'alluma ; il fouillait les environs. Aussitôt, d'autres projecteurs brillèrent, de la côte, sans nous prendre dans le champ de leur faisceau de lumière. C'étaient les nôtres, ceux de nos batteries. En dirigeant leurs rayons vers les projecteurs ennemis, ils les aveuglaient littéralement. Nous profitâmes de ce duel des lumières pour rentrer en notre nid. Pendant les 10 jours qui s'écoulèrent depuis cette nuit jusqu'au matin du 18 mars, il n'y eut ni nouvelle attaque ni aucune tentative de dragage. Les navires de garde surveillaient la zone où ils se trouvaient et qu'ils avaient nettoyée. Il n'y a donc pas eu de "drifters" qui aient coulé au cours de dragages inexistants. Ici, également, vous avez été mal

La partie est engagée beaucoup plus entre la France et les puissances garantes du traité de Locarno qu'entre la France et l'Allemagne

Mais l'Angleterre paraît repousser l'idée d'une rupture avec Berlin...

Paris, 9 A. A. — Le conseil des ministres, réuni hier sous la présidence de M. Lebrun, a décidé :

1. — de considérer le mémorandum allemand inacceptable ;
2. — d'approuver la décision de confier le problème à la S. D. N., immédiatement, conformément aux clauses du pacte de Locarno ;
3. — d'entrer en consultation avec les signataires du pacte de Locarno.

Le conseil des ministres autorisa, en outre, les ministres de la guerre, de la marine et de l'aéronautique à prendre les mesures nécessaires par les circonstances.

Le conseil approuva les décisions déjà prises par le général Maurin concernant les mouvements militaires et la ligne de protection de la frontière. Le conseil autorisa, en outre, les commandants des forces de terre, de mer et de l'air à prendre les mesures complémentaires qu'exige la situation.

La réunion de demain à Paris

Les délibérations des puissances signataires de Locarno auront lieu mardi, au Quai d'Orsay.

L'Angleterre sera représentée par M. Eden.

La Belgique par M. Van Zeeland.

L'Italie par l'ambassadeur Cerrutti.

M. Flandin ne sera pas en état de se rendre à Genève pour y assister aux délibérations du comité des 18. La France se fera représenter au comité par M. Paul-Boncour.

Paris, 9 A. A. — Le conseil des ministres a déterminé les mesures complémentaires à prendre sur la frontière de l'Est au cas où les circonstances l'exigeraient. Toutefois les contingents déjà licenciés ne seront pas rappelés sous les drapeaux.

L'exposé à la Chambre et au Sénat

Paris, 9 A. A. — M. Sarraut, ou M. Flandin, donneront demain à la Chambre, des explications au sujet du geste de M. Hitler.

M. Flandin donnera mercredi au Sénat des explications à propos du pacte franco-soviétique.

Le message de M. Sarraut au peuple français

Paris, 9 A. A. — «Le gouvernement est bien résolu à ne pas céder sous la menace. Le seul fait qu'au mépris des engagements solennels le soldat allemand s'est établi sur les bords du Rhin interdit les négociations», déclara M. Sarraut dans son discours radiodiffusé. Il souligna qu'il ne pouvait pas examiner les propositions de Hitler parce que primo : le double exemple unilatéral de l'Allemagne de réputation unilatérale des traités, ne saurait donner confiance pour de nouvelles propositions.

Secundo : la remilitarisation de la Rhénanie mit la France, brutalement en présence d'un fait accompli et il dit : «Il n'y a plus de paix en Europe, plus de relations internationales, si cette méthode se généralise.»

M. Sarraut poursuivit : «Après mûr examen de la situation du gouvernement français, je déclare que nous entendons maintenir les garanties essentielles de sécurité française et belge de Locarno. Nous ne sommes pas disposés à laisser Strasbourg sous le feu des canons allemands. Notre cause est juste et forte. En la défendant, nous avons confiance de défendre avec notre des-

renseigné, M. David.

Le 18 mars, jour historique, les flottes alliées se mirent en marche. Elles suivirent de préférence la côte anatolienne, qui leur inspirait plus de confiance. Le Bouret a touché une mine le premier, puis l'Inflexible fut endommagé et se retira à grand-peine de la ligne de combat. L'Irrésistible toucha une mine à son tour ; l'Océan qui se portait à la porte l'auteur, on n'a pas su où il a coulé, à la tombée de la nuit.

Vous ne sauriez imaginer combien violent était le feu, de part et d'autre. Il est hors de doute que les obus de nos batteries contribuèrent à hâter la fin des navires ennemis.

tin élément essentiel de la paix européenne. Le peuple français, en abolissant toutes les vaines querelles est et restera unanime pour appuyer l'action du gouvernement. Le gouvernement allemand a cru bien choisir son heure pour le coup de force, non pas qu'elle concorde avec le vote à la Chambre du pacte franco-soviétique, mais parce que la période électorale est virtuellement ouverte. Le gouvernement allemand escompte le climat et l'effet de discorde, de troubles et de dissensions intérieures que le conflit des partis politiques pouvaient provoquer au sein de la nation. Le désarroi national issue de nos luttes intestines : Voilà la véritable explication de la décision brusquée du gouvernement allemand. Le gouvernement allemand oublie une fois de plus qu'à toute heure grave de notre histoire, les désaccords se dissipent dans l'union immédiate de tous les partis pour la défense de la nation de son indépendance et de sa sécurité.

La garnison de la Rhénanie

Berlin, 9. — La Rhénanie aura une garnison composée de 19 bataillons d'infanterie et 13 détachements d'artillerie. La majorité des troupes en question auront leurs quartiers le long du Rhin et en aval de ce fleuve, entre la Forêt Noire et le Rhin. Aix-la-Chapelle, Trèves et Sarebrück auront aussi de petites garnisons. Des détachements anti-aériens seront établis à Cologne et Mannheim.

Le Comité des Dix-huit

Paris, 9 A. A. — M. Paul-Boncour représentera la France à la réunion, mardi, du comité des 18, à Genève.

Les entretiens franco-britanniques

Londres, 9 A. A. — L'ambassadeur M. Corbin eut hier soir un nouvel entretien avec M. Eden. On croit que l'entretien est consacré à la procédure à adopter à Paris et à Genève la semaine prochaine à la suite de la dénonciation allemande du traité de Locarno.

M. Baldwin rentra à Londres des Chequer's hier soir.

La presse parisienne de ce matin

Union de tous les Français et solidarité des puissances signataires de Locarno

Paris, 9 (Par Radio). — La première impression qui se dégage de la presse parisienne de ce matin est qu'un effort très net est déployé dans le sens d'une solidarité plus étroite du peuple français.

M. Taïttinger, qui a entendu hors de Paris le discours radiodiffusé de M. Albert Sarraut, y répond dans l'«Ami du Peuple». Ce serait, dit-il notamment, un jeu puéril et dangereux que de rechercher les responsabilités des uns par rapport à celles des autres dans les événements qui ont précédé et préparé la situation actuelle. Les décisions que vous avez prises, depuis que vous avez entre les mains les responsabilités des destinées de la France, ont été commentées par nous en leur temps ; nous n'y reviendrons pas. Vous adressez un appel à tous les Français au nom de la sécurité et de l'honneur de la patrie. Le vœu de centaines, de milliers de nos concitoyens est que cette union puisse grouper, en effet, tous les Français.

Le «Journal» fait précéder l'appel de M. Albert Sarraut de quelques lignes, très brèves, où il est dit que les paroles énergiques et calmes du président du conseil expriment si bien l'esprit français que l'on ne saurait mieux faire que les reproduire telles quelles, sans commentaire.

Il faut que tous les Français soient unis, proclame M. Emile Buré, dans l'«Ordre». La France a le droit pour elle. Mais le droit sans la force n'est rien. Et une France divisée serait impuissante, quelle que soit la force de son armée.

On pourrait multiplier ces citations.

Secundo considération : la légalité

La protestation de la France auprès de la S. D. N.

Les diverses stations parisiennes de Radio ont radiodiffusé ce matin le texte suivant de l'appel adressé par M. Pierre-Etienne Flandin au secrétariat de la S. D. N. :

Par l'article 1er du traité de Locarno quel font partie, à part l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France et l'Italie, le gouvernement du Reich a exprimé sa volonté de respecter les dispositions des articles 42 et 43 du traité de Versailles concernant la démilitarisation de la rive gauche du Rhin et d'une partie de la rive droite. En vertu de l'article 8, il est stipulé que le traité de Locarno ne pourrait être dénoncé qu'en vertu d'une décision du Conseil de la S. D. N. prise à la majorité des deux tiers des voix.

Nonobstant les dispositions de ces articles, le gouvernement du Reich, par une communication en date d'hier aux représentants des puissances signataires du traité de Locarno, vient de résilier ce traité par un acte unilatéral.

Interrogé par l'ambassadeur de France, le ministre des affaires étrangères du Reich a annoncé l'envoi, à titre symbolique, de petits détachements dans la zone démilitarisée. En fait, l'apparition de forces importantes est déjà signalée en plusieurs endroits de cette zone.

Le gouvernement de la République, en vertu de l'article 47 du traité de Versailles et de l'article 1er du traité de Locarno, a l'honneur de saisir le conseil de la S. D. N. de la contravention ainsi commise.

En raison de l'urgence, je vous serai obligé de prendre toutes mesures utiles pour que le conseil se réunisse dans le plus bref délai.

C'est le problème de la paix, une et indivisible, qui est posé, proclame l'«Ere Nouvelle». En face d'un tel danger, il est indispensable de faire appel à la solidarité de tous les pays sincèrement attachés au maintien de la paix européenne.

M. J. Thouvenin est plus catégorique encore dans l'«Homme Libre» : M. Flandin a été bien inspiré en invitant à Paris, avant la réunion de Genève, les délégués de tous les Etats signataires du pacte de Locarno. L'heure est venue, en effet, d'effacer toutes les traces laissées dans les esprits par l'irritante question italo-abyssine ; l'heure est venue de resserrer l'amitié anglo-franco-italienne. Si M. Flandin y réussit, la partie est gagnée. Car la partie est engagée beaucoup plus entre la France et

Les cercles politiques britanniques préfèrent négocier...

On désapprouve à Londres l'intention de la France de demander des sanctions contre le Reich

Londres, 9 A. A. — Les cercles politiques estiment qu'il serait préférable de négocier avec l'Allemagne plutôt que de rompre les relations. Certains milieux désapprouvent en général, l'intention prêtée à la France de demander le renforcement des sanctions envers le Reich.

L'offre de retour à la S. D. N. faite par M. Hitler a été accueillie généralement avec satisfaction.

Plusieurs journaux dominicaux ont tendance à considérer que les déclarations de Hitler importent plus que la façon dont il passa outre aux stipulations du traité de Versailles et du pacte de Locarno. Certains estiment que Hitler donne une nouvelle occasion aux puissances européennes de se réunir pour parler de la paix et non pas de la guerre.

M. van Zeeland chez Léopold II

Bruxelles, 9 A. A. — Le roi a reçu hier M. Van Zeeland, qui lui a exposé le point de vue du gouvernement au sujet de l'occupation de la Rhénanie par les troupes allemandes.

L'impression en Amérique

New-York, 9 A. A. — Le «New-York Times» écrit :

«Comme pour les réparations, l'Allemagne recourut à une action unilatérale au flagrant mépris des engagements existants.»

Le «New-York Herald» dit :

«Les autres pays devront choisir maintenant entre l'alternative de combattre ou d'accepter l'inévitable et s'appliquer à la tâche de franche réorganisation que l'Allemagne leur impose.»

Après tout, Hitler n'occupe que son propre territoire!

New-York, 9 A. A. — Le «Daily News» dit :

Nous espérons que la France ne combattra pas. Après tout, Hitler occupe son propre territoire.

L'impression à Genève

Genève, 8. — On paraît désorienté, dans les milieux politiques, à la suite du geste de vigueur de l'Allemagne. Le conflit italo-abyssin passe, par le fait même, au second plan. Néanmoins, l'acceptation, en principe, par l'Italie de la démarche des Treize a été accueillie avec soulagement. On commence à estimer, dans certains milieux, que la politique suivie à l'égard de l'Italie a constitué une grave erreur du point de vue européen.

La «Home Fleet» rappelée dans la mer du Nord?

Londres, 8. — On annonce que l'Amirauté aurait décidé le rappel immédiat de la «Home Fleet» de la Méditerranée.

les co-signataires de Locarno, Angleterre, Italie, Belgique, qu'entre la France et l'Allemagne.

A noter, pour terminer, un article de M. J. Caillaux, dans la «République». Une fois de plus, la «brutalité tudesque» vient de se manifester. Une fois de plus, car il y a eu des précédents. M. Caillaux cite ceux de 1906 et de 1911, les colloques «lourds de rudesse germanique» auxquels ils avaient donné lieu. La paix avait pu, néanmoins, être sauvegardée. Un accord, à l'heure actuelle, est-il impossible ? M. Caillaux, tout en estimant que les conditions dans lesquelles la conversation s'engagera sont «singulièrement déplaisantes», paraît admettre qu'elle puisse aboutir, à condition d'être menée dans l'atmosphère genevoise.

Le «Sunday Chronicle» écrit :

«Hitler donna un nouvel espoir à l'humanité. Ses paroles étonnantes créèrent une situation entièrement nouvelle à l'Europe et sont d'une importance mondiale. Si les sept points sont acceptés, ils ne manqueraient pas de balayer la sombre crainte hantant l'âme du monde. L'offre est magnifique. Il faut qu'elle soit acceptée avec gratitude par tous. Un refus serait criminel contre l'humanité.»

Paris, 9 (Par Radio). — M. Eden fera aujourd'hui un exposé à la Chambre des Communes sur la dénonciation du pacte de Locarno par l'Allemagne.

On croit savoir qu'il s'exprimera en termes modérés et qu'il soulignera la nécessité du plus grand sang-froid.

Le séjour du Président du Conseil à Istanbul

M. le président du conseil, Ismet Inönü, a fait de l'équitation dans l'après-midi d'hier.

Il est probable qu'il parte ce soir pour Ankara, accompagné des ministres de la défense nationale, de la justice, des affaires étrangères, des finances.

M. Recep Peker, secrétaire général du Parti Républicain du Peuple, est rentré hier à Ankara.

Le retour de M. Şükrü Kaya

Le ministre de l'Intérieur, M. Şükrü Kaya, dont nous avons annoncé le retour, hier, à Istanbul, de Vienne, et qui avait été salué à la gare par les ministres de l'Economie et des affaires étrangères, est en parfaite santé. Après quelques jours de repos encore, il reprendra ses fonctions.

Le départ de Rome du prince Starhemberg

Rome, 9. — Le prince Starhemberg, salué par M. Suvich et par les hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, a quitté hier Rome, rentrant à Vienne.

M. Sofoulis a renoncé à former le cabinet

Athènes, 9 A. A. — M. Sofoulis aurait renoncé à former le cabinet, après une entrevue d'une heure avec M. Tsaldaris.

Le cabinet yougoslave

Belgrade, 8. — Le prince régent Paul a chargé le président du conseil démissionnaire, M. Stoyadinovitch, de former le nouveau gouvernement.

Lire en quatrième page:
Nos informations sur la situation en Abyssinie

Kağithane

A l'époque de Byzance, les eaux douces d'Europe s'appelaient Barbyses. Après la prise d'Istanbul par les Turcs, on a donné à cet endroit le nom de Kağıthane, parce qu'il y avait une grande fabrique de papier, dont les ruines se trouvent à Cobançesme.

Après la prise de Constantinople Evliya Celebi écrit :

« A Kağıthane, il y avait deux cents maisons, une mosquée de Deye Hatun, et une fabrique de papier dont les dépôts d'eau étaient situés sous ladite mosquée. »

Les Turcs, après la prise d'Istanbul, ont exploité ladite fabrique, mais ils ont surtout profité de la beauté naturelle de l'endroit.

Ils se plaisaient à se reposer à l'ombre des grands arbres et à contempler la végétation luxuriante, les fleurs de toutes sortes cultivées sur les deux rives du torrent.

Ils en firent un endroit de promenade et de divertissement.

Taci zade Cafer Celebi est le premier qui ait composé une poésie sur Kağıthane.

Le sultan Suleyman le Législateur y venait faire des parties de chasse dans la plaine et les bosquets.

C'est au cours d'une de ces chasses qu'il trouva la source de l'eau de Kircesme.

Kağıthane fut de plus en plus en faveur auprès des Turcs, qui, en été, s'y rendaient en foule. Ils dressaient des tentes pour passer les nuits, quand il y avait le clair de lune.

Sous le grand vizir de Nevsehirli Ibrahim pacha, on avait fait construire, à Kağıthane, un kiosque appelé « Saadabat », et depuis, c'est ce dernier nom qui fut adopté pour Kağıthane.

Une description de Kağıthane à l'époque d'Ahmed III

Voici dans quels termes M. A. Boppe décrit cet endroit dans les lettres qu'il a adressées alors d'Istanbul et qui font partie de son livre « Les peintres du Bosphore » :

« En quelques semaines, on vit s'élever, à Kağıthane, à côté du palais que le sultan a fait édifier, des kiosques en bois, qui construisaient les hauts fonctionnaires du palais, les uns plus beaux que les autres.

Le grand maître de l'arsenal avait fait placer devant sa porte un canon en bois, peint en couleur de bronze. D'autres avaient placé sur les toits des maisons des oiseaux empailés. Pour ce qui est du ministre de la Marine, il y avait réservé un endroit d'où l'on tirait des coups de canon.

Les bords du petit ruisseau, qui serpentaient à travers la plaine, avaient été entourés de marbre.

Les deux rives étaient reliées par des petits ponts.

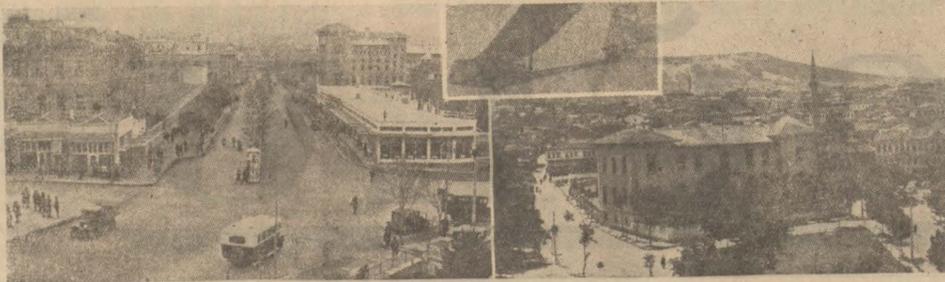
Pour donner plus de ressemblance encore à ce site qu'on comparait au parc de Versailles, l'ambassadeur de France avait fait cadeau au sultan de 40 orangiers que l'on avait plantés tout autour de son palais.

Cet endroit enchanteur plut tellement au sultan Ahmed III qu'il lui substitua le nom de « Saadabat » à celui de « Kağıthane ».

On raconte qu'il y avait des jours où l'affluence était aussi grande qu'au Cour-la-Reine et aux Champs-Élysées. Les ambassadeurs des puissances étrangères trouvaient un accueil bienveillant auprès des dignitaires, qu'ils allaient visiter en ces lieux parce qu'ils y étaient joyeux et de bonne humeur.

Mais la destruction vint de bonne heure.

Lors de la révolution qui amena la déposition d'Ahmed III et la destitution de Nevsehirli Ibrahim pacha, un grand nombre de palais furent détruits par



D'Ankara à Eskişehir.— L'itinéraire du dernier vol en planeur des étudiants du « Türk Kuşu »

L'organisation de la communauté religieuse musulmane en Yougoslavie

Les principales dispositions du nouveau décret-loi sur la communauté religieuse musulmane, qui a été adopté par le Conseil des ministres yougoslaves, prévoient que le siège du chef suprême de la communauté, le « Reis-ul-Ulma », sera désormais à Sarajevo et non à Belgrade, et que le droit de vote pour les postes de la communauté reviendra à tout sujet yougoslave de religion musulmane ayant 21 ans et jouissant de ses droits civiques.

Le vote est secret et direct. Le « Reis-ul-Ulma » est nommé par décret du roi, sur la proposition du ministre de la Justice et en accord avec le président du conseil, d'après le résultat des élections.

La communauté musulmane dispose de ses biens, d'une façon indépendante selon les dispositions des lois et la constitution de la communauté sous le contrôle de l'Etat.

Ces biens doivent servir uniquement aux buts confessionnels et humanitaires et ne peuvent pas être expropriés. Les représentants de la communauté religieuse musulmane, dans l'accomplissement de leurs fonctions, jouissent de la protection de l'Etat comme les fonctionnaires publics.

L'enseignement religieux musulman est obligatoire pour les élèves des écoles primaires, secondaires et professionnelles de religion musulmane.

Le ministre de l'Instruction publique nomme les maîtres pour l'enseignement religieux, sur la proposition de l'Ulma-Meclisi.

Les écoles confessionnelles musulmanes sont autonomes et sont placées sous la direction et le contrôle des autorités musulmanes qui établissent le plan et le programme d'études qui doivent être approuvés par le ministre de l'Instruction publique.

Le décret prévoit dans la suite, que l'Etat se charge de l'enseignement supérieur confessionnel et que, si une des confessions autorisées par la Constitution reçoit de plus grands privilèges, la communauté musulmane en recevra d'équivalents.

D'autre part, tous les biens qui ont été pris sans indemnités aux fonds religieux sont restitués aux « vakufs ».

La viande de contrebande

Douze personnes ayant été atteintes de la maladie du charbon pour avoir mangé de la viande de bêtes abattues clandestinement, la surveillance en ce qui concerne la contrebande de viande a été renforcée.

des émeutiers sous les ordres du patrona Halil et le reste sur l'ordre du sultan Mehmed I.

Les plus belles oeuvres d'art de ces palais furent acquises par les ambassadeurs étrangers.

Ahmed REFIK.
(De l'« Akşam »)

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

Les biens « vakuf »

D'après la nouvelle loi régissant les biens Vakuf, les propriétaires qui n'ont pas réglé l'impôt de location de 20 ans ne sont pas autorisés à vendre leurs biens immeubles. Or, un doute vient de surgir à l'effet de savoir si les propriétaires de terrains que les Municipalités exproprient sont soumis à cet impôt. En attendant, ces propriétaires ont fait des démarches auprès de qui de droit pour en être exemptés, en ajoutant qu'ils ont déjà été forcés de vendre ces terrains au-dessous du prix réel.

Fraude sur l'impôt

Ayant été établi qu'un grand éta- blissement d'Istanbul a eu recours à des falsifications d'écritures dans son comptabilité pour ne pas régler les divers impôts dus à l'Etat et dont le montant total atteint 100.000 Liras, saisie préventive vient d'être mise sur un immeuble de rapport, un cinéma, une ferme que cet établissement possède ainsi que sur les marchandises contenues dans ses dépôts.

Les héros du devoir

On prépare le programme de la cérémonie qui, chaque année, se déroule le 16 mars 1936, pour commémorer les héros tombés dans l'exercice de leur devoir, lors de l'occupation d'Istanbul par les alliés.

LA MUNICIPALITE

La taxe d'éclairage

La taxe sur l'éclairage n'est perçue, ce qui est logique, que des rues qui sont, effectivement, éclairées. Or, soit que le nombre des maisons dans ces artères ait augmenté, soit, également, que l'on ait multiplié celui des ampoules électriques en les plaçant aussi dans les rues qui en étaient, jusqu'ici, dépourvues, on prévoit une plus-value de 35.000 livres pour l'année 1936 sur le produit de cette taxe. L'année prochaine, le montant que la municipalité aura à percevoir de ce chef s'élèvera à 220.000 livres.

Le nouveau Conservatoire

Le Prof. Poeltzig, qui s'était rendu à Ankara pour y élaborer les plans du Théâtre de l'Etat, sera de retour en notre ville, dans huit jours. On sait que ce spécialiste allemand a été chargé de préparer les plans du Conservatoire d'Istanbul, d'après la maquette qui avait remporté le premier prix au concours organisé à cet effet. Ajoutons que le Prof. Poeltzig se bornera à exécuter sur place le travail préparatoire en vue de l'élaboration du plan en question. Il en achèvera la mise au point après son retour à Berlin. Ses travaux dureront trois mois, après quoi on procédera à l'adjudication de la construction elle-même à un entrepreneur.

Le pont d'Unkapan

Le malheureux pont, fort écopé de-

puis la dernière tempête, continue à tendre, de part et d'autre de la Corne d'Or, deux moignons qui ne se rejoignent pas... Faudra-t-il le réparer une fois de plus ? La municipalité n'a pris encore aucune décision à cet effet. Il faudra d'abord établir exactement quel serait le montant d'une pareille réparation, ce qui n'a pas encore été fait. D'ailleurs, dans l'hypothèse la plus favorable, il ne pourrait être question que d'une réparation provisoire. Le pont est si vieux, qu'il ne pourrait rendre quelques services qu'à la condition formelle de sacrifier les parties les plus endommagées, ce qui entraînera son raccourcissement et imposera également la nécessité de le transférer plus en amont de l'estuaire. Il pourra être disposé, alors, entre E-yup et Sütlüce, après que la mise en place du pont Gazi aura été entamée par la Société allemande, qui en a entrepris la construction.

Les contrats de location

Afin d'assurer la perception régulière et totale de la taxe de prestation, la municipalité avait engagé, l'année dernière, 30 préposés, aux appointements de 50 livres par mois.

Ces derniers, quand ils auront achevé leur tâche, entreprendront, cette année-ci, le contrôle des contrats. Ils avaient fait de même, d'ailleurs, l'année dernière.

Les locataires et les propriétaires n'enregistrent pas leurs contrats paient une amende. Comme les recettes assurées à la municipalité par ces contrats sont assez importantes, on attache une importance tout particulière au contrôle en question.

Les affaires de la voirie

On sait que le Conseil de la Ville a voté des crédits spéciaux en vue de faire face aux frais que nécessitera une réforme totale des affaires de la voirie. Ainsi que nous l'avions annoncé, les ordures ménagères ne seront plus jetées à la mer. Le programme élaboré à ce propos commencera à être appliqué à partir de juin prochain. Des bâtiments spéciaux, dits « çöp istasyonları », sont en voie de construction en certains endroits déterminés de la ville pour la concentration et le recueil des ordures ménagères.

La nouvelle organisation, une fois mise au point, assurera un double avantage à la municipalité. Une réduction des crédits actuellement affectés à ce service et des recettes nouvelles.

Le débit de la Derkos

Par suite des améliorations successives apportées aux canalisations, la nouvelle administration de l'eau de Derkos a obtenu que le débit, qui était en 1932 de 10.521.743 mètres cubes, passe à 11.328.923 mètres cubes en 1933, à 11.712.282 mètres cubes en 1934 et à 15.000.000 en 1935.

Voulez-vous devenir riche?... Suivez alors les conseils ci-bas...

Je connais, à Beyoğlu, une personne riche qui m'a dit :

— Si l'intelligence eut constitué la base de l'accumulation des capitaux, si le savoir et l'art avaient mis à jour les moyens de gagner davantage, avec l'expérience que j'ai acquise pendant 25 ans, mon savoir et mon intelligence, qui s'est naturellement développée, j'aurais dû, aujourd'hui, gagner plus qu'auparavant.

Or, mes gains sont, comparativement au passé, en baisse de 80 pour cent et souvent même je perds de l'argent.

Néanmoins, il y a moyen d'en gagner, même dans le commerce qui paraît le moins lucratif.

Vous avez dû remarquer que tel restaurant qui ferme ses portes rapporte à son nouveau propriétaire qui l'exploite cependant au même endroit et dans des conditions identiques.

Pour devenir riche, il n'est pas absolument utile de disposer de capitaux. Aucun de nous n'en avait quand il a quitté son pays natal pour venir ici.

Voici, d'ailleurs, quelles sont les conditions à remplir pour devenir riche :

1. — En toute affaire, il faut être sorti des rangs, c'est à dire, commencer, au besoin, par faire l'ouvrier dans l'entreprise dans le but de progresser pas à pas, pour en devenir, un jour, propriétaire, en acquérant du savoir et de l'expérience.

La fortune ne vient pas avec des illusions et l'on ne peut obtenir d'un coup le bonheur sans peines.

2. — Etre à l'affût de l'occasion qui se présente. Pour ceux qui, comme nous, se sont fait une situation, l'habileté a été de ne pas laisser échapper l'occasion.

Il ne faut pas oublier que, dans toute entreprise, cette occasion se présente toujours, et c'est elle qui fait la situation de l'homme qui a su s'en servir et qui a été la cause initiale du développement des grandes organisations.

Mais il est essentiel de ne pas chercher cette occasion du dehors, mais dans l'entreprise même dans laquelle on est engagé.

3. — Il faut avoir de la volonté et de la persévérance. Telle affaire qui ne rapporte pas, mais qui fait vivre, peut se développer tout d'un coup.

Le découragement entraîne fatalement la non réussite. Avec persévérance, il s'agit d'attendre l'occasion tout en se perfectionnant dans tous les rouages de l'affaire entreprise.

4. — On dit que le commerce est un vol ; c'est faux. Le commerce est un domaine qui exige plus que le fonctionnarisme et la politique de la patience, du travail, de l'honnêteté et de la confiance.

Il n'y a pas de négociant, d'artisan qui n'ait pas pâti d'avoir eu recours à des fraudes dans son commerce.

Tout commerçant doit tenir compte de toutes les exigences de sa clientèle, de façon que son établissement soit conforme aux désirs de celle-ci. C'est là le secret de la réussite.

5. — Tout en tenant compte de l'évolution du pays et de ses besoins, il y a lieu d'introduire les innovations nécessaires, mais petit à petit et en contrôlant, sans cesse, et, au fur et à mesure, les résultats obtenus.

6. — Il faut travailler suivant un programme, un plan établis à l'avance. Toute entreprise laissée au hasard, des événements ou mal conçue, est vouée à disparaître.

7. — Il faut réaliser des économies, c'est à dire fixer le pourcentage des gains à réaliser en y faisant la part de la somme à affecter au fonds de réserves et à quel prix que ce soit, ajouter les sommes versées à ce fonds de ré-

La réunion du conseil de l'Entente Balkanique à Belgrade

Elle sera présidée par M. Tefvik Rüştü Aras

Le conseil de l'Entente balkanique se réunira à Belgrade le 20 de ce mois. La session durera trois jours. Le conseil sera présidé par M. le Dr. Rüştü Aras, président en fonctions et ministre des affaires étrangères de Turquie. La Roumanie sera représentée par son ministre des affaires étrangères, M. Titulesco, et la Grèce de même.

La collaboration économique avec la Bulgarie sera un des principaux problèmes à l'étude. L'ordre du jour sera dressé par le président une semaine avant la réunion. « La collaboration économique avec la Bulgarie, dit ce propos Le Courrier Yougoslave, ne représente pas seulement un progrès économique pour les pays intéressés, mais elle sera encore la garantie du maintien de la paix dans cette partie de l'Europe et de l'Asie. »

« A la réunion de Belgrade, les recommandations des Etats de l'Entente sur la coordination des rapports économiques et du trafic et l'organisation du tourisme entre la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Yougoslavie seront portées également devant le conseil de l'Entente balkanique. »

LA VIE SPORTIVE

Une victoire de Carnera

New-York, 8. — Carnera a battu par knock-out à la cinquième reprise, à Madison Square, l'Espagnol Gastanaga.

Une victoire de la France

Paris, 8. — Le match de football France-Belgique s'est déroulé au stade de Colombes, devant une très nombreuse assistance.

L'équipe nationale française battit nettement son adversaire par 3 buts à 0.

Le tournoi triangulaire

Bruxelles, 8. — Le tournoi triangulaire de football entre les armées française, anglaise et belge s'est terminé par la victoire du team français.

Le dernier match Armée française-Armée belge, qui a eu lieu aujourd'hui, a vu une victoire française par 2 buts à 1.

L'ENSEIGNEMENT

L'Instruction au village

Pour assurer au même degré que dans les villes l'Instruction primaire des villageois, le ministère de l'Instruction Publique a décidé qu'à partir de la prochaine année scolaire, les écoles primaires des villages auront également 5 classes au lieu de 3.

Les modalités des examens

Le ministère de l'Instruction Publique n'ayant pas encore fait mettre en vigueur le nouveau règlement, les examens écrits qui commencent aujourd'hui dans les lycées et écoles secondaires se feront d'après les dispositions de l'ancien.

Une enquête en cours

En attendant le résultat de l'enquête que le ministre de l'Economie fait mener à Istanbul au sujet d'une expédition de 3.000 kilos d'opium destinée à l'Asie mineure et qui a été détournée de son affectation, deux employés de l'administration du monopole des stupéfiants ont été suspendus de leurs fonctions.

Il n'y a pas de négociant, d'artisan qui n'ait pas pâti d'avoir eu recours à des fraudes dans son commerce.

Tout commerçant doit tenir compte de toutes les exigences de sa clientèle, de façon que son établissement soit conforme aux désirs de celle-ci. C'est là le secret de la réussite.

Istanbul Muhariri.

(« Zaman »)

A travers la presse balkanique

La Bulgarie et l'Entente Balkanique

Nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot des controverses qui ont eu lieu dans la presse de Bulgarie concernant l'adhésion de ce pays au Pacte balkanique. La polémique n'a pas encore pris fin. Elle avait été amorcée, on s'en souvient sans doute, par un article de D. M. Iv. Madjarov, ancien ministre des Affaires étrangères, paru dans le journal « Mir » à propos de conversations politiques du roi Boris, lors de ses récentes visites à Londres et à Paris. Considérant le moment politique comme extrêmement favorable, le vieil homme politique bulgare exhortait le souverain à faire entrer la Bulgarie dans le Pacte balkanique. A l'appel de M. Madjarov répondirent, les premiers, les anciens ministres des Affaires étrangères, M. Ath. D. Bourou, dans les colonnes du « Mir » et M. Nicolas Mouchanov, dans celles du « Zora ».

« De ces discussions, écrit notre nouveau confrère de Sofia, « La Parole Bulgare », il apparaît que l'opinion bulgare ne partageait pas les conceptions et l'impatience de M. Madjarov. Sur la question ainsi soulevée, le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères et des Cultes, se prononça le dernier. Questionné par le « Zora », sur la véracité des nouvelles répandues dans certains organes de la presse étrangère et relatives à une entrée évan-

tuelle de la Bulgarie dans le Pacte pondu :

« Ces nouvelles sont appuyées sur des suppositions. Les motifs qui, à la conclusion du Pacte balkanique ne permettent pas à la Bulgarie de s'y joindre, ont été assez ouvertement et clairement exposés pour qu'il soit inutile de les répéter. Mais, quoique la Bulgarie ne soit pas rattachée au Pacte, elle joint ses modestes efforts à ceux des autres Etats balkaniques en vue de la conservation et de la consolidation de la paix dans les Balkans. Attachée sincèrement à la Société des Nations, la Bulgarie, ayant une pleine foi dans le triomphe de ses principes, poursuivra sa politique de paix, d'entente, de collaboration et d'amitié avec tous les peuples et surtout avec ses voisins. »

« Il convient de noter immédiatement, continue « La Parole Bulgare », que la réponse du premier ministre comportait relativement à la non-adhésion de la Bulgarie au Pacte balkanique, la même explication que celle qu'on trouvait dans les articles des personnalités qui étaient entrées en discussion avec M. Madjarov. On peut donc en tirer avec certitude la conclusion que les conceptions du gouvernement actuel sur la question du Pacte balkanique sont partagées et soutenues, à peu d'exceptions près, par toute l'opinion pu-

blique bulgare. Il y a deux ans, lorsque le cabinet de M. Mouchanov débattait, M. Kiossevanov a récliné courtoisement la proposition qui lui avait été faite par les alliés balkaniques, l'opinion publique de chez nous, sans aucune exception, se rangea derrière le gouvernement. »

Toujours d'après le journal de Sofia, les causes de cette attitude de nos voisins seraient multiples. Tout d'abord, on juge que la façon dont fut adressée à la Bulgarie la proposition d'adhérer au Pacte, déjà conclu entre quatre Etats de la péninsule, a été incompatible avec la dignité d'un Etat indépendant, et partant, inadmissible. Ce n'est qu'au dernier moment, alors que tout était déjà réglé entre eux, que les gouvernements des quatre Etats respectifs proposèrent à leur voisin bulgare, sous une forme « pres-que d'ultimatum », estime M. Bourou, de se joindre au Pacte. Mais le Pacte serait également inadmissible encore par sa teneur, parce que, soutient M. Bourou dans ses articles

« on ne peut pas exiger d'un peuple vaincu et victime d'une injustice de souscrire volontairement, vingt ans après la signature d'un lourd traité, à un nouveau pacte qui, non seulement n'améliore pas, mais, au contraire, empire la position juridique du pays, tout en lui imposant de renoncer à ce minimum de droits qui n'existent, certes, qu'en théorie, mais dont il bénéficie en vertu dudit traité de paix. »

Au demeurant, on se félicite, à Sofia, de ce que la non-adhésion de la Bulgarie au Pacte balkanique n'entraîne guère le maintien des bonnes rela-

tions entre la Bulgarie et ses voisins. Bien au contraire, ces relations dénotent, pendant les deux dernières années, une amélioration incessante.

« Il est donc à désirer, du point de vue des intérêts balkaniques généraux, conclut « La Parole Bulgare », que l'évolution de ces relations nous amène un jour à un Pacte balkanique où la Bulgarie, Etat exclusivement balkanique, prenne la place qui lui appartient. Pour arriver à ce jour désiré, il est nécessaire que le Pacte ne porte pas atteinte par sa forme et sa teneur à la dignité de la Bulgarie et aux droits minimes que le traité de Neuilly, à côté de tant de lourdes obligations, lui a reconnus. Mais cela dépend exclusivement de la bonne volonté, de l'esprit de conciliation et de la prévoyance de nos voisins. »

« Ce problème est, à nos yeux, un problème moral avant tout. Le Pacte balkanique, sous sa forme complète, ne peut être solide et durable qu'à la condition qu'il soit bâti sur la réconciliation morale entre la Bulgarie et ses vainqueurs de 1918. Trouver la voie d'une telle réconciliation n'est pas, selon nous, une chose irréalisable, pourvu que les gouvernements balkaniques, tout en pénétrant la psychologie de leur voisin bulgare vaincu, préparent l'atmosphère psychologique nécessaire à cet effet. »

LA PRESSE YOUGOSLAVE ET LE PACTE FRANCO-SOVIETIQUE

La presse yougoslave a peu commenté le vote de la Chambre française portant ratification du Pacte

franco-soviétique.

Selon l'Ozbor, de Zagreb, les circonstances dans lesquelles cette ratification a eu lieu ne sauraient satisfaire personne, ni les partisans, ni les adversaires du pacte avec Moscou. Au demeurant, semble-t-il, l'amour-propre du gouvernement soviétique a été assez atteint par la longue lutte qui fut menée en France autour de cette ratification.

Faisant l'historique de la conclusion du pacte, le journal rappelle que de longs et laborieux pourparlers traînèrent des mois entre M. Litvinov et M. Laval, dans le principal souci de sauvegarder à la France sa liberté de décision, d'exclure l'entrée en vigueur automatique de l'assistance militaire, d'obtenir l'adhésion de la Grande-Bretagne à la thèse française, enfin, de ne pas trop froisser l'Allemagne.

« Cependant, continue ce journal, au mois d'avril de l'année passée, l'accord franco-russe fut conclu sous une forme qui le plaçait dans le cadre du pacte de la Société des Nations et des accords de Locarno. Dans la rédaction définitive, l'accord franco-russe donne des garanties à la France sur sa liberté de décision. Toutes les mesures de précaution furent prises et l'acceptation de ce pacte devint inévitable, même du point de vue international, car son refus aurait amené la caducité de l'accord russo-tchécoslovaque d'assistance mutuelle. Il est vrai que ce dernier est analogue au premier. Mais le prudent M. Benès eut soin d'y introduire une clause faisant dépendre cet accord de l'accord franco-russe. »

Après avoir signalé toutes les ripariées par lesquelles l'accord passé avant d'être ratifié par la Chambre française, le journal examine les perceptions d'ordre international de la ratification du Pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique. Il est essentiel pour la France, dit le journal, que la Grande-Bretagne et l'Italie aient admis que cet accord n'est pas contraire à Locarno. Quant au IIIème Reich, il en reste à son point de vue. La Hrvatska Straza, organe catholique, de Zagreb également, dénonce le propos du pacte avec Moscou, le danger qui menace la France à cause de la propagande communiste. Le journal estime qu'il vaudrait mieux travailler à améliorer les relations avec l'Allemagne et signaler le mouvement né dans les milieux nationalistes français pour une entente directe avec Berlin.

« Ce qui pousse les nationalistes français vers l'Allemagne, c'est leur aversion identique vis-à-vis du communisme. Les milieux nationalistes reprochent au gouvernement de Moscou de soutenir, en France, le parti communiste qui, d'après ses statuts, n'est rien autre que la section française de la IIIème Internationale. Le gouvernement de Moscou s'impose donc directement dans les affaires intérieures de la France et y fonde un parti destiné à détruire l'ordre existant même par la violence. »

« Tous ces arguments sont si forts et si évidents que, pour nous qui regardons les choses de loin, il semblerait absolument incompréhensible qu'il put se trouver, en France, une majorité pour approuver la politique mac-

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Les troupes allemandes marchent en Rhénanie

Tous nos confrères continuent à s'occuper du grand événement du jour, mais ils le font de façon plutôt rétrospective et tendent à placer les faits dans le cadre des traités et du régime politique de l'après-guerre. Ils semblent éviter, par contre, tout commentaire qui d'ailleurs, à l'heure actuelle, ne pourrait qu'être prématuré.

Le Tan retrace un historique complet de la démilitarisation de la rive gauche du Rhin et analyse tout particulièrement les articles y relatifs du traité de Versailles et de l'accord de Locarno. «Quelles seront, se demande notre confrère, les résultats de l'occupation de la rive gauche du Rhin par l'Allemagne ? Les Allemands justifient ce geste par la ratification du traité franco-russe, votée par le Parlement français par 353 voix contre 164 et disent que cela leur donne tous les droits, juridiquement, de prendre telles décisions qui pourront leur paraître opportunes. Suivant les Allemands, le pacte franco-soviétique est contraire aux principes de sécurité du pacte de Locarno.

Les Français répondent : L'accord avec les Soviets ne saurait être interprété comme étant dirigé contre la sécurité de l'Allemagne. D'ailleurs, il n'a pas encore été ratifié par le Sénat. Si toutefois l'Allemagne voit en cela un point litigieux, elle devrait s'adresser au tribunal plutôt que d'envoyer ses troupes sur le Rhin. Cette attitude a rendu impossible toute négociation. Maintenant, la parole est à la S. D. N.

C'est dans cet esprit que la France a eu recours à Genève. Estimant qu'il y a eu, en l'occurrence, agression, elle demandera des sanctions.

M. Asim Us, également, dans le Kurun, remonte au traité de Versailles et à Clémenceau pour exposer les antécédents politiques et historiques de la situation actuelle. Et il conclut en ces termes :

«En démolissant les régimes de Versailles et de Locarno et en procédant à des préparatifs militaires, à quoi tend l'Allemagne ? Les troupes allemandes ont-elles pénétré dans la zone démilitarisée du Rhin attaqueront-elles demain inopinément les frontières françaises ? L'aspect actuel des choses ne semble pas l'indiquer. En procédant, d'une part, à son dernier mouvement, Hitler a, de l'autre, appelé la France et la Belgique à négocier de nouveaux accords. Et en même temps, il a usé d'un langage violent contre les Soviets. Cet état de choses rappelle tout naturellement les intentions que l'on a attribuées de tout temps à l'Allemagne de vouloir s'étendre par la France et l'Angleterre pour marcher contre la Russie Soviétique. Et si l'on considère les préparatifs d'une attaque contre les Soviets en Sibirie, auxquels se livre le Japon en Extrême-Orient, on pourrait en conclure avec quelque vraisemblance que l'on cherche une occasion pour la réalisation d'aspirations de ce genre.

Mais ces hypothèses sont une question d'avenir. Aujourd'hui, la question importante est constituée par la tournure que pourront prendre les relations franco-allemandes après l'occupation par l'Allemagne de la rive gauche du Rhin. Suivant les dernières informations, la France a renforcé ses mesures militaires de précaution ; elle tient son armée prête en vue de toute éventualité et a référé en même temps la question à la S. D. N. On suppose qu'il ne sera pas facile à celle-ci de trouver une solution à cette question, du moment que l'Allemagne a rompu ses relations avec Genève et alors qu'elle a été impuissante à imposer ses volontés à un Etat membre de la S. D. N., comme l'Italie.

Bref, l'affaire allemande venant s'a-

jouter à la guerre italo-abyssine n'a fait que compliquer davantage la situation européenne, déjà très embrouillée. Il est impossible de prévoir comment les diplomates européens, qui ne parviennent généralement pas à régler les choses simples, pourront se tirer de circonstances aussi compliquées. L'ensemble des événements indique que le moment est proche où, en vue de donner une orientation nouvelle à la marche générale des affaires européennes, on sentira le besoin de recourir à de nouvelles combinaisons et à de nouveaux mouvements.

Le Zaman se borne à résumer les dépêches d'hier, des agences.

Dans toutes les branches de la science, nous devons nous élever au niveau de l'Europe

C'est M. Yunus Nadi qui le proclame, dans le Cumhuriyet et La République. Le député de Mentese écrit notamment : «... Les secrets que recèle la terre doivent être réduits à devenir des jouets entre les mains des savants turcs. Nous pouvons nous rendre maîtres des mers et des cieux du pays et de son ambiance par des connaissances faisant autorité. Il est sûr et certain pour nous que la jeunesse turque ne sera pas incapable d'ajouter d'autres inventions à celles qui viennent d'être effectuées dans le domaine de l'aviation. Est-il besoin de dire que, même pour ce qui a trait aux sciences sociologiques, celles-ci ne sauraient être considérées comme achevées moyennant un simple enseignement classique.

Nous ne pouvons nullement négliger la formation de Turcs faisant autorité dans les domaines commercial et bancaire, bref, dans toutes les questions économiques et financières.

Il ressort de ces explications qu'après avoir introduit dans nos lycées les méthodes les plus sérieuses de la conception européenne, nous avons, tout particulièrement, un absolu besoin d'un enseignement supérieur dont un des cycles doit être accompli et achevé comme en Europe, mais sous les formes et conditions que nous avons signalées. Il faut le réserver aux personnes qui subiront, avec un véritable succès, les épreuves difficiles et sérieuses d'un concours dans les bases essentielles seraient établies à l'avance et nous devons nous occuper de près à leur formation dans les conditions désirées.

LES MUSEES

- Musée des Antiquités, Cihli Kiosk
- Musée de l'Antien Orient
- Musée du palais de Topkapu et le Trésor
- Musée des arts turcs et musulmans à Suleymaniyé
- Musée de Yedikule
- Musée de l'Armée (Ste.-Irène)

L'Institut Minier et le programme d'exploitation de nos mines

L'Institut minier dont la création remonte au mois de juin dernier a déjà pris en mains l'étude des questions suivantes :

L'application des mesures arrêtées pour l'exploitation des souffrières permettra de produire et de raffiner par nos propres moyens le soufre qui servira ainsi à l'entretien et à la conservation des vignes et assurera aussi à la région vignoble de l'Égée le soufre dont elle a besoin.

Grâce à l'intervention de l'Éti Bank, qui en a assumé l'exploitation, la souffrière de Keçiburlu est appelée à acquiescer son maximum de développement et à suffire aux demandes des différentes branches industrielles qui utilisent le soufre.

Les travaux de sondage entrepris à Mardin ont atteint 950 mètres de profondeur ; on s'attend à entamer les nappes pétrolières entre 1100 - 1200 mètres.

Il est difficile, dès à présent, de pronostiquer le résultat positif de ces sondages, la présence ou l'absence du pétrole relevant plutôt du domaine du hasard et le rôle de la géologie en l'espèce consistant à déterminer les terrains les mieux désignés pour le sondage. C'est dans cet ordre d'idées que des études géologiques ont été entreprises dans d'autres régions dont celle située au pied des monts Taurus qui se sont signalées par leur structure à l'attention des prospecteurs. Toutefois, avant de chercher les points propices au sondage et de risquer les fonds que compte cette opération, il a été jugé opportun de répéter, par la méthode géophysique, les meilleurs points de la structure et de faciliter ainsi la besogne.

Au cours des trois sondages préliminaires pratiqués dans les environs de Mürefte, il a été trouvé des traces de pétrole, n'offrant, cependant, pas d'intérêt du point de vue économique. L'attaque aux couches profondes ne sera entreprise qu'après l'application préalable de la méthode dont il vient d'être parlé plus haut.

La découverte, à Inegol, de traces d'asphalte a déterminé l'étude de la structure du terrain, laquelle avait été trouvée pauvre en pétrole, ce qui réduisit le problème à examiner objectivement les chances d'utilisation de l'asphalte.

Le chrome, le plomb argentifère et le cuivre retiennent tout particulièrement l'attention de l'Institut minier. L'exploitation de la riche mine de chrome découverte à Guleman, à 20 kilomètres d'Ergani, et qui constitue le premier résultat positif des recherches effectuées par l'Institut minier, vient d'être confié à l'Éti Bank.

Les travaux de prospection dans la mine de plomb argentifère de Keban sont poussés activement et seront poursuivis jusqu'à ce qu'on ait repéré exactement le foyer et déterminé le tonnage minimum, susceptible d'être exploité industriellement.

Ceux entrepris au cours de l'automne dernier dans les mines du vilayet de Gümüşhane ont permis la découverte de nombreux gisements. Les spécimens prélevés dans ces mines condamnées témoignent de la richesse en argent et en or des minerais et ont justifié la reprise, sur une plus grande échelle, des travaux d'exploitation.

Des recherches seront également effectuées dans les mines de Gümüşhane, Hacikoy, Akdag, Demek, jadis exploitées avec succès.

Les recherches entreprises dans les mines de Kuazhane et de Morgul, situées dans les provinces de l'est seront décisives en ce qui concerne la reprise ou l'abandon de leur exploitation.

ment la somme d'énergie à tirer du lignite, mais aussi les qualités chimiques, industriellement utilisables de ce produit qui orientent l'activité.

Si les qualités de nos lignites s'avèrent parfaites, un grand pas aura ainsi été fait dans la voie de la réalisation de la benzine synthétique, des engrais chimiques et d'autres sous-produits.

Les recherches qui seront entreprises ultérieurement dans les autres régions permettront l'établissement d'un inventaire méthodique de nos sources d'énergie et leur utilisation rationnelle.

La régions de — — — Les régions de Safranbolu, Azdavay, Söğütözü où des prospections ont été faites pour la découverte de la houille, se sont révélées intéressantes sous ce rapport.

Des travaux de prospection, suivis de travaux de sondage, seront également entrepris dans les régions non encore explorées et qui sont voisines du centre choisi pour la création de l'industrie sidérurgique.

(Bulletin de la Chambre de Commerce d'Istanbul.)

Le relèvement de la Thrace turque

Déclarations du général Kâzım Dirik

Le général Kâzım Dirik, inspecteur général de la Thrace, qui est de passage à Istanbul, et qui part demain pour Ankara, a fourni les renseignements ci-après :

«La récolte en Thrace sera abondante, l'hiver n'ayant pas été rigoureux. Le plan des 10.000 maisons qui seront construites pour les réfugiés a été envoyé au ministère de l'hygiène. Les matériaux de construction seront fournis par la production nationale. Au mois d'avril, les opérations du cadastre vont commencer, après quoi on procédera à la distribution des terres aux réfugiés.

Dans le courant de ce mois, les cours de sériciculture commenceront à Uzunköprü ; cette nouvelle industrie est destinée à un grand avenir. Soixante coopératives de crédit ont été déjà créées et celles de vente le seront en mai 1936.

On a recu d'Istanbul 30.000 plants de divers arbres fruitiers et l'on en attend aussi d'Izmir. Une importance particulière est attribuée à la création de vergers. Jusqu'au mois de mai 1936, nous aurons installé des ruches pouvant contenir jusqu'à 50-60 kilos de miel, de façon à donner plus d'essor à l'apiculture. Au cours de l'année 1936, les mesures nécessaires ont été prises pour l'acquisition de centaines d'étales, de chevaux et de taureaux.

Le drame de Şişhane

C'est aujourd'hui que sera remis au juge d'instruction le dossier de l'enquête menée au sujet de l'accident de tramway de Şişhane. L'examen, demandé par le procureur de la République, de toutes les voitures en circulation, sera entamé également aujourd'hui.

Les risques du travail

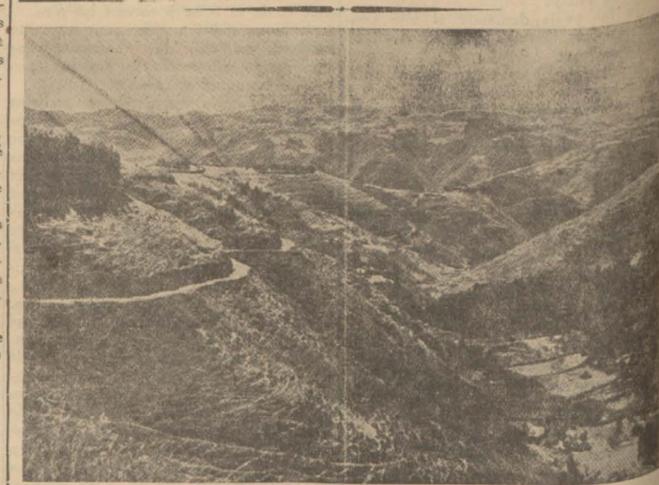
Le ministère de l'Économie a chargé une délégation de se rendre à Zonguldak pour établir le nombre, la nature des accidents qui, chaque année, surviennent dans les mines et ceci pour servir de base aux dispositions qui seront consignées dans la nouvelle loi en ce qui concerne les assurances contre les risques du travail.

Le mariage de Douglas

Paris, 8. — L'acteur bien connu, Douglas Fairbanks, qui a récemment divorcé d'avec Mary Pickford, a épousé hier matin Lady Ashley.

La situation intérieure en Abyssinie continue à être tendue

Un soulèvement général des Musulmans contre les Coptes ?



Montagnes d'Abyssinie, dans la région de l'Amba Alagi

Asmara, 7. — L'Amba Alagi, qui devait constituer le boulevard de la défense éthiopienne, est devenu le point de départ pour une nouvelle avance des troupes italiennes. La piste pour camions conduisant jusqu'à cette montagne a été construite par le génie, aidé par tous les soldats de différentes armées, qui travaillaient, le fusil en bandouillère.

Concernant les positions actuelles des armées italiennes, on fournit les précisions suivantes :

On sait que le III^{ème} corps d'armée, après avoir participé à l'encerclement et à la conquête de l'Amba Aradam, avait marché, à la faveur d'un rapide changement de front, vers Gaela, en vue de prendre à revers les troupes des Ras Kasaba et Seyoum, dans le Tembien. Puis, après la défaite de ces deux armées abyssines, tandis que le corps d'armée érythrien poursuivait le débâlement du Tembien, le II^{ème} corps d'armée avait repris sa marche vers le Sud.

Le III^{ème} corps d'armée avance sur plusieurs colonnes, dont la principale se dirige sur Fenarora, sur la route des caravanes qui conduit à Socota ; une autre colonne se dirige sur Samré, entre Fenarora et l'Amba Alagi.

Tous les gués du Takazzé sont en possession des Italiens dont les patrouilles ont avancé même au-delà du fleuve, vers les monts du Tzellemti.

Pourtout, les populations indigènes aident les Italiens en dénonçant les cachettes des guerriers abyssins et demandant protection aux Italiens. Elles affluent même, dans ce but, de localités situées très en arrière du front.

Ras Moulougheta est décédé

Addis-Abeba, 8. A. A. — De l'Agence Havas :

Le Ras Moulougheta, ministre de la guerre, est décédé après une courte maladie.

On sait que ce Ras commandait les troupes qui ont été écrasées à l'Amba Aradam.

La panique à Addis-Abeba

Addis-Abeba, 8 A. A. — Du correspondant de Havas :

La ville semble morte, à la suite du déplacement de la population par crainte des bombardements.

Hier, à 22 heures, des crieurs publics parcouraient les rues de la ville, proclamant l'ordre suivant du palais impérial :

«Demain, à partir de 6 heures, tous les habitants devront évacuer la ville afin de prévenir un éventuel raid aérien.»

Toute la nuit, des automobiles, des camions, des chevaux, des mulets quittant la ville créèrent un va et vient incessant, faisant un bruit infernal.

Dès l'aube, la moitié de la population, des délicieuses épreuves on peut obtenir.

— Les détails doivent manquer, cependant.

— Nullement. c'est superbe ! J'en ai sur moi, d'ailleurs...

John tira son portefeuille de sa poche et l'ouvrit.

Dans un des soufflets, Michelle aperçut quelques photos.

John fit le geste de les prendre, mais il hésita et regarda Michelle.

FEUILLETON DU BEYOGLU N° 51

Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

XX V

C'était comme un réveil bienheureux après une catastrophe, la sécurité d'un refuge après une suspension fragile, au-dessus d'un abîme sans fond ; c'était la vie qui rentrait en lui par toutes ses fibres sensibles après qu'une mort apparente avait terrassé toutes ses énergies et brisé tous les ressorts de sa volonté.

Mais une telle détresse, depuis une heure, avait secoué son être, qu'il était encore tout courbaturé, au moral comme au physique.

Il restait grave et ne jouissait pas entièrement de la joie d'avoir retrouvé Michelle lavée de tout soupçon.

Celle-ci sentit, pourtant, qu'elle avait partie gagnée : John ne pouvait plus s'éloigner à présent qu'il connaissait la vérité.

— Ah ! oui, John, vous êtes très sévère et très vieux jeu !... Je puis bien vous l'avouer, maintenant : j'ai eu très peur en vous voyant démarquer. J'ai planté là mon cousin au beau milieu d'une phrase, sans lui fournir d'explication. Il doit encore se demander ce qui m'a pris !

— Alors, ils se mirent à rire tous les deux, joyeusement délivrés de l'obsession : c'était tellement amusant, cette histoire-là !

— Ils riaient encore comme deux fous en regardant l'auto, mais si confus cependant, malgré leurs rires sincères, qu'il fallait laisser le temps à leur moi intime de retrouver son équilibre.

— Non, mademoiselle.

— Les voici. Seulement, je ne sais ce qui s'est produit ! sur les quatre clichés que vous m'avez remis, deux, seuls, étaient impressionnés.

Un vague sourire erra sur les lèvres du Russe, qui ne répondit pas.

— Il examinait attentivement les deux épreuves que Michelle venait de lui donner.

— Vous êtes ravissantes, sur ces deux-là ! s'écria-t-il avec chaleur. J'aimerais les faire agrandir. Confiez-moi les clichés, qui sont dans cette pochette.

— Ah ! oui, John, vous êtes très sévère et très vieux jeu !... Je puis bien vous l'avouer, maintenant : j'ai eu très peur en vous voyant démarquer. J'ai planté là mon cousin au beau milieu d'une phrase, sans lui fournir d'explication. Il doit encore se demander ce qui m'a pris !

— Alors, ils se mirent à rire tous les deux, joyeusement délivrés de l'obsession : c'était tellement amusant, cette histoire-là !

— Ils riaient encore comme deux fous en regardant l'auto, mais si confus cependant, malgré leurs rires sincères, qu'il fallait laisser le temps à leur moi intime de retrouver son équilibre.

— Non, mademoiselle.

— Les voici. Seulement, je ne sais ce qui s'est produit ! sur les quatre clichés que vous m'avez remis, deux, seuls, étaient impressionnés.

Un vague sourire erra sur les lèvres du Russe, qui ne répondit pas.

— Il examinait attentivement les deux épreuves que Michelle venait de lui donner.

— Vous êtes ravissantes, sur ces deux-là ! s'écria-t-il avec chaleur. J'aimerais les faire agrandir. Confiez-moi les clichés, qui sont dans cette pochette.

Pourquoi en faites-vous un mystère, tout à coup ?... »

De force, elle cherchait à lui arracher le portefeuille des mains.

— Je ne fais pas, vis-à-vis de vous, un mystère de ce qui me concerne. J'hésite, parce que j'ai peur de vous faire.

— Vous avouez donc que quelque chose, là-dedans, peut me déplaire ?

— Oui, parce que je ne suis jamais certain de la réaction sur vous de mes actes. Déjà, je vous sens toute vibrante de colère.

— Parce que je soupçonne des choses malpropres !

— De portrait de miss Molly, par exemple ?

— Ou d'une autre !

— Sa main vint emprisonner celle de Michelle, qui n'avait pas lâché le portefeuille.

— Et ce serait malpropre, vis-à-vis de vous, que je porte sur moi le portrait d'une autre ?

— Une rougeur empourpra le visage de Michelle, qui détourna les yeux. Mais sa main continuait de s'agripper au portefeuille.

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI
Umumi neşriyat müdürü:
Dr. Abdül Vehab
M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43455